

Foire aux questions : Demande de propositions – Fournisseur.euse.s de services de conseil aux entreprises

Ce qui suit fournit des réponses et des éclaircissements aux questions fréquemment posées à GDC par les candidat.e.s en réponse à la récente demande de propositions (ou « DP ») pour les fournisseur.euse.s de services de conseil aux entreprises. **Les réponses sont organisées par thèmes généraux des questions.**

Veuillez noter : GDC n'accepte plus de questions concernant cette DP.

Dernière mise à jour : 8 septembre 2026

Qui peut postuler pour cette DP

Toute personne, organisation ou consortium peut déposer une demande pour cette DP. Pour plus de clarté, GDC contracte avec des personnes, des entreprises individuelles enregistrées, des entreprises ou toute autre organisation pouvant contracter. Veuillez noter que les *personnes* ne sont pas tenues d'être enregistrées ni incorporées. Néanmoins, tous les demandeurs doivent se conformer à l'ensemble des lois et règlements applicables.

Si vous formez un consortium d'organisations :

- Une organisation devrait conclure un accord avec le GDC au nom du consortium.

Il n'y a pas d'autres restrictions d'admissibilité à partager pour les demandeurs au-delà de ce qui est mentionné dans la DP. Veuillez lire attentivement la section 2.4 « Capacité juridique et vérifications » du [document de la DP](#).

Expertise requise et catégories

Pour tous les détails, veuillez consulter la section 1.4 de la [DP](#).

Nombre de catégories pour lesquelles postuler : Les candidat.e.s peuvent postuler à une ou plusieurs des catégories décrites dans la section 1.4 B « Portée des activités » de la DP.

GDC ne s'attend pas à ce qu'un candidat aborde tous les domaines d'expertise décrits dans la section « Portée des activités ». Il n'y a pas de limite fixe au nombre de catégories qu'un candidat peut suivre, tant qu'il peut démontrer son expertise dans chacune d'elles.

Expertise partielle pour une catégorie : Si certains domaines définis dans une description de catégorie donnée du champ de travail ne relèvent pas de l'expertise du candidat (par exemple, le « cadrage de la valorisation », sous « Stratégie financière et de capital »), les candidat.e.s sont encouragés à partager leur(s) spécialisation(s) définie(s) dans la catégorie d'intérêt. Si les candidat.e.s souhaitent sous-traiter pour combler des lacunes d'expertise, veuillez le mentionner lors de votre candidature à une catégorie donnée.

Membres de l'équipe : Comme indiqué à la section 3.1 de la DP, les candidat.e.s doivent nommer les membres de l'équipe qui dirigeront ce travail ainsi que les membres d'équipe propres à chaque catégorie. Les candidat.e.s seront évalués en fonction de leur parcours au sein de l'entité candidate, tout en accordant une attention particulière à l'équipe de mise en œuvre. Les expert.e.s engagés pour fournir un soutien en conseil en projets peuvent être répétés entre les demandes pour différentes catégories, si leur expertise est suffisamment pertinente pour chaque catégorie pour laquelle ils sont inclus.

Évaluation par catégorie : Chaque catégorie est évaluée indépendamment à l'aide d'un cadre d'évaluation spécifique. Un ajustement plus faible dans une catégorie n'affecte pas une candidature plus forte dans une autre.

Spécifique à la catégorie 6 : Cette catégorie couvre trois domaines identifiés : preuves, genre et environnement. Les candidat.e.s peuvent couvrir un ou plusieurs domaines et doivent soumettre un plan de catégorie qui identifie clairement le contenu de la candidature pour chaque domaine. Les candidat.e.s seront évalués sur leur(s) domaine(s) d'expertise et ne seront pas tenus de soutenir les innovateur.trice.s dans les autres domaines identifiés.

Tout cadre de GDC que le(s) fournisseur(s) est censé(s) utiliser peut être discuté avec le(s) fournisseur(s) sélectionné(s) lors des négociations du contrat.

Portefeuille d'innovateur.trice.s

Domaines thématiques d'intérêt particulier : Comme mentionné à l'annexe A de la DP, l'expertise et les réseaux liés aux principaux domaines d'investissement de GDC, tels que les soins de santé primaires, le climat et la santé, et la santé mentale des jeunes, constituent un atout.

Besoins courants de soutien des innovateur.trice.s : Les besoins récurrents de soutien des innovateur.trice.s sont représentés par les catégories de soutien de la section 1.4 de cette DP.

Géographies des innovateur.trice.s : Comme indiqué dans l'annexe A, nous recherchons une correspondance avec nos priorités géographiques, notamment dans les domaines où l'expertise locale est cruciale. La capacité à servir les innovateur.trice.s dans les langues locales, notamment le français, l'arabe et l'espagnol, sera prise en compte.

Veuillez consulter les sections 1.1 et 1.2 du DP pour en savoir plus sur GDC et son portefeuille d'innovations.

Modèle de soutien et d'engagement

Veuillez consulter la section 1.4 du DP pour les catégories de l'énoncé des travaux et le modèle d'engagement. Pour plus de clarté sur les modèles d'engagement du soutien :

- **Soutien 1:1 (catégories 1, 2, 3, 4 et 6)**
À l'exception de la catégorie 5, le soutien offert est offert par une modalité 1:1. Le GDC mettra en relation les fournisseurs avec les besoins individuels des innovateur.trice.s au fur et à mesure qu'ils se présentent et peut considérer la géographie et le contexte du processus d'attribution comme pertinents pour le soutien spécifique requis. La durée et le niveau d'effort des engagements avec les innovateur.trice.s varient selon les besoins de chaque innovateur, mais devraient généralement être limités dans le temps, ciblés et centrés sur les décisions, avec un accent sur les résultats livrés (plutôt que sur un renforcement large et ouvert de la capacité)
- **Soutien à l'apprentissage en groupe (catégorie 5)**
La catégorie 5 s'adresse aux innovateur.trice.s en phase initiale et couvre les concepts fondamentaux des catégories 1 à 4, les séances d'apprentissage en groupe virtuels, les échanges de connaissances en personne et/ou virtuels entre pairs, ainsi que le développement de ressources.

Veillez noter que l'engagement en personne n'est pas obligatoire à inclure dans votre proposition. GDC s'attend à ce que les candidat.e.s aient un équilibre entre facilitation et expertise en la matière.

Interaction entre le soutien 1:1 et l'apprentissage en groupe : Les sessions de groupe ne sont pas censées inclure des innovateur.trice.s recevant un soutien individuel, et il n'y a donc pas de chevauchement attendu entre ces différentes modalités de soutien. Toute coordination inter-fournisseurs serait facilitée par GDC.

Rapports et livrables : Les fournisseurs rendent compte à GDC, et l'achèvement des livrables ainsi que l'évaluation de la performance sont déterminés par GDC avec l'avis des innovateur.trice.s. La fréquence des rapports et les formats de prestation de soutien seront déterminés au moment du contrat avec des fournisseurs sélectionnés.

Budget

Distribution de l'engagement anticipé de GDC dans le cadre de cette DP : Comme indiqué à la section 1.2 de la DP, GDC prévoit engager environ 1 300 000 \$ CAD au total, pour tous les fournisseurs sélectionnés dans ce processus, pour des engagements couvrant 12 mois, avec un potentiel d'engagement continu ou élargi selon les résultats. Il s'agit d'un chiffre combiné pour toutes les catégories et fournisseurs, et non une garantie pour un demandeur individuel. Les montants des contrats individuels seront définis lors des négociations contractuelles avec chaque fournisseur sélectionné, et chaque fournisseur contracté facturera régulièrement sur ceux-ci.

Pour clarifier la structure des frais des demandeurs, veuillez consulter la section 3.1 de la DP pour obtenir les informations demandées relatives à la structure tarifaire proposée. Si vous postulez à plus d'une catégorie, veuillez noter qu'une proposition de frais distincte est requise pour chaque catégorie. Veuillez n'inclure les déplacements que si cela fait partie de votre approche proposée; GDC n'exige pas que les candidat.e.s incluent un déplacement dans leur approche.

Directives demandées pour les tarifs : GDC ne fournit pas de directives budgétaires concernant les tarifs. GDC évaluera la valeur des services offerts par rapport aux tarifs partagés. Veuillez consulter l'Annexe A « Critères d'évaluation et base de sélection » pour en savoir plus sur les

critères d'évaluation.

Références et exemples de succès antérieurs

Directives sur les références à inclure : La section 3.1 de la DP stipule que la demande générale doit inclure cinq références professionnelles issues de mandats des trois dernières années, avec les coordonnées et la ou les catégories de soutien que chaque référence soutient.

Veuillez faire preuve de votre meilleur jugement sur les références les plus appropriées à partager. Si vous avez déjà travaillé avec GDC, si possible, choisissez des références en dehors des contacts du GDC.

Répétition des demandes entre les différentes catégories : Les cinq références professionnelles demandées doivent être listées dans la candidature générale, avec une indication claire de la ou des catégories pour lesquelles elles servent de référence. Les exemples de succès sont partagés dans chaque aperçu de catégorie et peuvent être répétés entre les demandes de différentes catégories, si elles sont suffisamment pertinentes pour chaque catégorie de soutien dans laquelle elles sont incluses.

Processus de vérification des références : GDC contactera directement les références et les utilisera pour valider les informations soumises. GDC ne s'engage pas systématiquement à aviser les candidat.e.s avant de contacter leurs références. Cependant, si vous avez une demande particulière d'être informé à l'avance, veuillez nous en informer et nous ferons de notre mieux pour y répondre.

Utilisation de l'IA

Veuillez consulter la section 1.4 D. « Utilisation de l'IA » dans la DP.

Qui est admissible à examiner les résultats générés par l'IA : Chaque candidat doit déterminer qui, dans son équipe, est suffisamment qualifié pour les examiner, afin d'assurer la précision et la haute qualité du contenu.

Outils d'IA : Les candidat.e.s doivent fournir leur approche d'IA responsable (voir la section 3.1



de la DP) et peuvent souhaiter inclure des outils d'IA suggérés lors de la présentation de cette approche.

Politiques d'IA de GDC : Les politiques de GDC relatives à l'utilisation de l'IA, ainsi que les modalités, seront partagées avec les candidat.e.s sélectionnés lors des négociations du contrat.

Format de la demande

Candidature générale vs. aperçu de catégorie : Comme indiqué dans la section 3.1 de l'appel d'offres, veuillez soumettre une candidature générale couvrant les points 1 à 5 et un aperçu de la catégorie distincte couvrant les points 6 à 8 pour chaque catégorie (si vous postulez à plusieurs catégories de la section 1.4 B).

Limites de pages : Les limites de pages sont spécifiées dans la section 3.1. Ces limites excluent les CV des membres de l'équipe qui dirigeraient ce travail ainsi que la lettre de motivation signée. Veuillez vous abstenir de soumettre du matériel de soutien au-delà de ce qui est demandé dans la DP.

Considérations de soumission : Le type de fichier préféré est le PDF ou le fichier Word. Il est de la responsabilité du demandeur de prendre en compte la taille des pièces jointes lors de la réception de la ou des demandes par GDC.